

Compte rendu de la CAPL B Gestion publique Mouvement au 1^{er} septembre 2010

Déclaration préalable des élus du personnel en commission paritaire des cadres C et B

Bordeaux, le 8 juillet 2010

Les délégués du personnel élus en commission paritaire des cadres B et C ont reçu les documents de travail le vendredi 2 juillet après 16H30 pour des commissions se tenant respectivement le lundi 5 et le mardi 6 juillet.

Le délai réglementaire de 8 jours entre la remise des documents et la tenue de la CAP n'est pas respecté.

Les élus n'ont pu effectuer leur travail en parité d'information avec l'administration pour donner leur avis sur la proposition de mouvement.

Cette situation est inacceptable.

Nous demandons avec force à la direction le retour à un fonctionnement normal d'une commission paritaire et que cette déclaration soit jointe au procès verbal.

L'administration nous a répondu que les problèmes rencontrés étaient dus à un grand nombre de refus de mutation (1^o mouvement B et C le 16 juin, 23 arrivées 4 refus, 2^o mouvement le 30 juin, 5 arrivées 1 refus). La direction nous a informé avoir saisi la direction générale sur les délais trop courts pour la préparation des CAP.

Les vacances pour le département s'élèvent à 31 Equivalent temps plein dont 11 sur compensation de temps partiel. Avec les 23 arrivées il reste 11 vacances : 4 dans les postes (1 à La Réole, 1 à Saint André de Cubzac, 1 à Libourne Fronsac Vayres, 1 à Bordeaux Amendes), 5 au pôle gestion publique, 1 au pôle Pilotage et ressources et 1 au pôle fiscal.

Les besoins pour CHORUS sont de 25 emplois sur les deux filières.

La direction a annoncé la réduction des emplois affectés à l'Equipe de renfort pour tenir compte de la fin du déploiement d'Hélios. Les effectifs seront réduits progressivement à chaque mouvement ou nomination.

La discussion a entraîné des modifications. La direction s'est engagée à examiner favorablement les dossiers de demande de mutation de certains collègues pour les prochaines CAP.

Le mouvement est le suivant :

Poste actuel	Nom	Affectation
Concours interne	DULUC Virginie	Arcachon
DRFIP PF	SAUBESTY Francette	Arcachon
Arrivée	LABARTHE Elisabeth	SIP Bordeaux Aval
Arrivée	PINCHAULTE Christophe	DRFIP RH
Arrivée	MANGAL Henri	Créon
Arrivée	SEBY Laure	Bourg sur Gironde
Bazas	SALABERT Solange	La Réole
Soulac Saint Vivien	BERTOIS Dominique	SIP Lesparre
Arrivée	MORANIS Hélène	Pessac
DRFIP Pensions	RICHEZ Laurence	Villenave d'Ornon
Arrivée	ESNAULT Marial	Soulac Saint Vivien
Arrivée	LUBAT Thierry	DRFIP MCFR
Arrivée	GUILLEMIN Jean	DRFIP RH
Saint Savin	DELCAMPE Françoise	DRFIP DF
Arrivée	FAVRE Stéphanie	DRFIP Comptabilité
Arrivée	ALVAREZ Béatrice	SFACT
Cambes	HERNANDEZ Josépha	DRFIP Pensions
Arrivée	TERRE Françoise	Cambes
Arrivée	JACOB Lucile	SFACT
Arrivée	TOUTUT Brigitte	DRFIP MCFR

Votes : Pour FO et CFDT
Contre CGT

Pour information :

- Agents affectés dans les SIP de la cité administrative :

SIP BORDEAUX AMONT	SIP BORDEAUX AVAL	SIP BORDEAUX CENTRE
BONVARD Murielle	ACEVEDO Gabrielle	BERGERET Jean Marcel
LAROCHE Marie Christine	BALFOUONG Aristide	CROUZAL Sylvie
PEREZ Marie Christine	DUBUS Josianne	REZOLA Marie José
TATARD Chantal	FANTANIER Maryse	SENIGOU Michèle
	WANESSE Didier	TURPAUD Marie France

- Agents affectés suite à la liste d'aptitude de C en B :

Dans l'intérêt des agents et du fonctionnement des postes et services, la quasi-totalité des promus est nommée sur place sauf ceux qui ont souhaité un changement et un agent administratif en poste au Département Informatique.

NOM	AFFECTATION	NOUVELLE AFFECTATION
DESCAMPS Eliane	Mérignac	Sur place
ITHIER Marie Eve	DGFIP Dépense	Sur place
LE TOUZE Marie Claude	Arcachon	Sur place
GARCIA Sylvie	DGFIP REM	Sur place
JOUIN Catherine	DGFIP Div Opérations comptables	Sur place
SECEH Elisabeth	Talence	Sur place
BALTZER Marie Antoinette	Paierie Régionale	Sur place
HABASQUE Laurence	Libourne Fronsac Vayres	Sur place
CHEFNOURRY Philippe	Bx Rive Gauche	Sur place
COURBIN Sylvie	ERD	CHORUS
DELILLE Thérèse	Sainte Foy la grande	Sur place
MERCIER Dominique	Le Bouscat	Dépenses
MOETTE Lionel	PGF redevance	Sur place
GAUTRAND Chistine	BX Amendes	Sur place
VILLE Maryse	Pessac	Sur place
BEGUIN Isabelle	DGFIP RH Formation	Sur place
PIGNON Florence	Guîtres	Sur place
CROUZET Maryse	BX Municipale	Saint Savin
DESIER Christine	Castelnau	Sur place
AUBINEAU Martine	DI Administratif	Pensions
HENRION Chantal	BX Amendes	Sur place
RIGOLET Paule	DGFIP RH	Sur place
SALES Marie Claire	Langon	Cadillac
STRUB-KLEIN Patrick	DI Administratif	Sur place
CHATELET Elisabeth	BX Rive gauche	Sur place
LABOUAL Evelyne	DGFIP Pensions	Dépenses

- Agents retenus en catégorie B pour CHORUS :

CSP		SFACT		
VIALA Françoise	STRUB-KLEIN Monique	JACOB Lucile	ALVAREZ Béatrice	DEMARET Virginie
VIGNE Béatrice	COURBIN Sylvie	JONCOUR Monique	GERDESSUS Christine	

- Transfert de la mission hospitalière de Langon à La Réole

Ce transfert a été présenté au CTPL du 26 Février 2010. Le Décret concernant la prime de restructuration vient de paraître ainsi que la circulaire d'application. Les trois collègues concernés par ce transfert sont à La Réole depuis le 11 janvier (En B BREME Jean-Jacques, DUBERNET Jacqueline, et en C RAMOS Pierre). Ils vont recevoir un courrier individuel leur indiquant s'ils sont éligibles à cette prime et son montant. Le versement aura lieu avec la paye de juillet.

Commentaire :

Force Ouvrière n'était pas demandeur de la réforme de constitution de la DGFIP. Nous ne pouvons que constater les difficultés que cela occasionne pour la tenue des commissions paritaires.

Le déficit de 11 agents s'apprécie en fonction de l'ORE qui déjà a rendu exangue les postes et services.

On ne peut qu'être inquiet sur le devenir des mutations et des conditions de travail.

Il faut constater que la filière gestion publique supporte l'essentiel des vacances d'emplois

*Les élus en CAPL B filière gestion publique
Michèle DECAUZE, Jean-Paul FORTUNATO, Alain BOUTAREAUD*

BULLETIN D'ADHESION



NOM : ----- PRÉNOM : -----

GRADE : ----- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :
----- %

AFFECTATION : -----
déclare adhérer au Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Finance
Publiques (**F.O.-D.G.F.I.P.**)

Fait à ----- le -----
(signature)

➔ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14

Local syndical cité administrative : Tél. : 05 56 24 81 53 - Fax : 05 56 24 85 88

Mail : fo.033@dgifip.finances.gouv.fr - Site web : <http://www.fo-dgifip-sd.fr/033/>
